



Projet  
Pédagogique  
ALSH ALICE-  
Bretonnière  
2020-2021



# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                               | <b>3</b>  |
| Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?.....     | 3         |
| <b>LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS .....</b>       | <b>4</b>  |
| I. Les valeurs d'Alfa3a.....                           | 4         |
| II. Les intentions éducatives.....                     | 4         |
| III. Les objectifs du projet pédagogique .....         | 5         |
| <b>L'ACCUEIL DE LOISIRS .....</b>                      | <b>7</b>  |
| I. Historique.....                                     | 7         |
| II. Locaux et emplacement.....                         | 7         |
| III. Période d'ouverture.....                          | 9         |
| IV. Public de la structure.....                        | 9         |
| <b>L'EQUIPE D'ANIMATION.....</b>                       | <b>11</b> |
| I. La directrice.....                                  | 12        |
| II. La directrice adjointe.....                        | 12        |
| III. Rôle de l'animateur.....                          | 13        |
| IV. Formations et évaluation.....                      | 13        |
| <b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS .....</b> | <b>14</b> |
| I. L'accueil en permanence.....                        | 14        |
| II. Associer à, et pour la vie de la structure .....   | 16        |
| III. Accompagner l'épanouissement.....                 | 18        |
| IV. Plan mercredi.....                                 | 19        |

## INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

### *Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?*

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

# LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

## *I. Les valeurs d'Alfa3a*

**Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)**

L'accueil de loisirs de Prévessin-Moëns est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

## *II. Les intentions éducatives*

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

### **III. Les objectifs du projet pédagogique**

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en tenant compte du PEDT, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

#### **Mise en œuvre des objectifs généraux et opérationnels :**

Il est important que le projet pédagogique soit construit avec l'ensemble de l'équipe car il sert de ligne de conduite aux actions à mener au sein de l'ALSH. Ainsi, les animateurs sont investis et acteurs du projet.

Lors de la réunion pédagogique qui a lieu en septembre, nous sommes partis de la notion de l'arbre à projet pour construire le cœur du projet pédagogique. Une question a été posée aux animateurs : « *Qu'est-ce que je souhaite transmettre / Apporter aux enfants ? Quelles sont mes valeurs ?* »

Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **Première étape du travail :** les animateurs devaient répondre à la question posée selon les grandes intentions pédagogiques suivantes : « l'enfant et lui-même », « l'enfant et les autres », « l'enfant et le monde »,
- **Deuxième étape :** Les animateurs ont rassemblé leurs réponses puis les ont triées. Ils ont pu ainsi créer des « groupes » et leur donner des titres.
- **Pour clôturer :** Ils ont pu ainsi obtenir les objectifs généraux et opérationnels.

| <b>Intentions pédagogiques</b> | <b>Objectifs opérationnels</b>   | <b>Moyens d'action<br/><i>Le comment ?</i></b>   |
|--------------------------------|--|--|
| <b>L'enfant et lui même</b>    | <p><b>Accroître l'autonomie</b></p> <p><b>Développer la motricité fine</b></p> <p><b>Développer l'écoute et la confiance</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En donnant des responsabilités à l'enfant (en fonction de son âge)</li> <li>- Proposition d'activités par les enfants pour les plus grands</li> <li>- Prise d'initiative</li> <li>- En instaurant des rituels et des points de repère</li> <li>- En valorisant, en rassurant et en encourageant à chaque activité</li> <li>- En favorisant le laisser faire pour que l'enfant s'exprime dans sa créativité (exemple : choix d'une forme, d'une couleur pour les plus petits)</li> </ul> |
| <b>L'enfant et les autres</b>  | <b>Apprendre le vivre ensemble</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des jeux collectifs et de coopération</li> <li>- En instaurant une charte de vie de groupe réalisée avec les enfants</li> <li>- En responsabilisant les enfants dans les différents temps de vie quotidienne</li> <li>- En instaurant une vie de groupe</li> </ul>   |
|                                | <b>Apprendre la notion de respect des uns et des autres</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En instaurant une charte de vie de groupe réalisée avec les enfants</li> <li>- En responsabilisant les enfants dans les différents temps de vie quotidienne</li> <li>- En posant des règles de jeux claires et simples</li> </ul>   |
|                                | <b>Développer l'entraide et le partage</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des jeux collectifs et de coopération</li> <li>- En impulsant l'entraide dans les activités et dans les moments de vie quotidienne</li> </ul>  |
| <b>L'enfant et le monde</b>    | <b>Favoriser la découverte et la curiosité</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des sorties pour découvrir la région, un univers spécifique...</li> <li>- En proposant des activités d'éveil sur un domaine précis</li> </ul>  |
|                                | <b>Favoriser l'épanouissement</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant de nouveaux supports pendant les activités manuelles</li> </ul>  |
|                                | <b>Favoriser la mixité</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des activités inter groupes, inter centres...</li> <li>- En proposant des mini camps</li> </ul>  |
|                                | <b>Sensibiliser à l'environnement</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des jeux sur l'écologie et le respect de la nature</li> </ul>  |

# L'ACCUEIL DE LOISIRS

## *I. Historique*

Depuis septembre 2016, l'association Alfa3a gère l'Accueil de Loisirs ALICE de la commune de Prévessin-Moëns.

La commune de Prévessin-Moëns est une ville d'environ 8 000 habitants située dans l'Ain entre Suisse et Jura.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

L'accueil de loisirs ALICE-BRETONNIERE a ouvert ses portes en septembre 2016, pour répondre à une évolution croissante de la population de la commune et à une demande de garde des familles.

Commune frontalière, une grande majorité des familles travaille sur le territoire Suisse engendrant une grande amplitude horaire de travail pour certaines familles. Ainsi, certains enfants sont présents dès le matin jusqu'à l'accueil du soir.

Depuis septembre 2017, l'accueil de loisirs ALICE et l'accueil de loisirs du prieuré ont fusionné pour répondre à une demande de la commune.

L'accueil de loisirs ALICE-Bretonnière accueille donc en périscolaire les enfants de l'école de la Bretonnière et les enfants de l'école ALICE.

## *II. Locaux et emplacement*

L'accueil de loisirs fait partie du groupe scolaire « ALICE ». Le groupe scolaire est constitué d'une école élémentaire, d'une école maternelle, d'une cantine et enfin de l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs ALICE-Bretonnière est situé derrière le collège de Prévessin-Moëns, à proximité de la crèche. La structure se trouve également à proximité du parc du château, espace vert de la commune situé à environ 10 minutes à pied. Les groupes peuvent donc profiter de cet espace vert.

Le périscolaire fonctionnant en multi-site, deux localisations existent. Pour le périscolaire Bretonnière, l'accueil se déroule au sein de l'école de la Bretonnière et pour le périscolaire ALICE, l'accueil se déroule au sein de l'accueil de loisirs et de l'école ALICE.

*Pour le périscolaire, les locaux sont répartis de la manière suivante :*

**Périscolaire ALICE :**

- Une salle d'activité pour les moins de 6 ans (située dans l'école à proximité de l'accueil de loisirs) d'environ 70m<sup>2</sup>, sert de salle d'accueil, de salle de goûter et également de salle d'activités. Cette salle est une salle de classe mise à disposition pour l'accueil de loisirs.
- Deux salles d'activités annexes de l'école accueillent la tranche d'âge des 6-11 ans (ce1-cm2) sur le temps du goûter. Ce sont des salles d'activités mises à disposition des associations en dehors des temps d'accueil de l'ALSH.
- Une salle d'activités pour les plus de 6 ans sert de salle d'accueil, et également de salle d'activités (environ 45 m<sup>2</sup>).

**Périscolaire Bretonnière :**

- Une salle d'activité pour les moins de 6 ans d'environ 70m<sup>2</sup> sert de salle d'accueil et également de salle d'activités. Cette salle est une salle de classe mise à disposition pour l'accueil de loisirs.
- Une salle d'activités accueille les plus de 6 ans. Cette salle est une petite salle de classe mise à disposition pour l'accueil de loisirs. Un grand hall accueille également les plus de 6 ans. Ce hall est situé à proximité de la petite salle. Un coin avec tables et chaises a été aménagé.
- La salle plurivalente est également mise à disposition pour les activités sportives et les jeux en groupe.

*Pour les mercredis, les locaux sont répartis de la manière suivante :*

- Une salle d'activités pour les moins de 6 ans sert de salle d'accueil, de salle de goûter et également de salle d'activités (environ 60 m<sup>2</sup> et 45 m<sup>2</sup>)
- Une salle d'activité pour les moins de 6 ans (située dans l'école à proximité de l'accueil de loisirs) d'environ 70 m<sup>2</sup> sert de salle d'accueil, de salle de goûter et également de salle d'activités. Cette salle est une salle de classe mise à disposition pour l'accueil de loisirs. Le temps de sieste a lieu dans cette salle.
- Une salle d'activités annexe de l'école accueille la tranche d'âge des 6-11 ans (ce1-cm2). Elles servent de salle d'accueil et d'activités. Deux blocs sanitaires se trouvent à proximité des deux salles. Ce sont des salles d'activités mises à disposition des associations en dehors des temps d'accueil de l'ALSH.
- Un bureau d'environ 10m<sup>2</sup> situé à l'entrée de l'accueil de loisirs
- Une cuisine pédagogique d'environ 20 m<sup>2</sup>
- Une salle d'activités calmes d'environ 20 m<sup>2</sup>
- Sur l'accueil de loisirs on compte 3 blocs sanitaires

*Pour les vacances, les locaux sont répartis de la manière suivante :*

- Deux salles d'activités pour les 5-6 ans servent de salle d'accueil, de salle de goûter et également de salle d'activités (environ 60 m<sup>2</sup> et 45 m<sup>2</sup>).
- Une salle d'activité pour les 3-4 ans (située dans l'école à proximité de l'accueil de loisirs) d'environ 70m<sup>2</sup> sert de salle d'accueil, de salle de goûter et également de salle d'activités. Cette salle est une salle de classe mise à disposition pour l'accueil de loisirs en vue du nombre d'enfants accueillis sur le temps du périscolaire du soir.
- Une salle d'activités annexes de l'école accueille la tranche d'âge des 6-11 ans (ce1-cm2). Elles servent de salle d'accueil et d'activités. Deux blocs sanitaires se trouvent à proximité des deux salles. Ce sont des salles d'activités mises à disposition des associations en dehors des temps d'accueil de l'ALSH.
- Un bureau d'environ 10m<sup>2</sup> situé à l'entrée de l'accueil de loisirs
- Une cuisine pédagogique d'environ 20 m<sup>2</sup>
- Une salle d'activités calme d'environ 20 m<sup>2</sup>
- Sur l'accueil de loisirs on compte 3 blocs sanitaires

### **III. Période d'ouverture**

- **En périscolaire les soirées et les matinées :**
  - De 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi dans les locaux de l'école de la Bretonnière pour les enfants scolarisés à l'école de la Bretonnière et dans les locaux de l'ALSH pour les enfants scolarisés à l'école ALICE.
  - De 15h45 à 18h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les locaux de l'école de la Bretonnière pour les enfants scolarisés à l'école de la Bretonnière et dans les locaux de l'ALSH pour les enfants scolarisés à l'école ALICE.
- **En périscolaire les mercredis de 11h30 à 18h30 avec le repas.**
- **Les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h à 18h30.**

### **IV. Public de la structure**

#### **Caractéristique du public accueilli :**

L'accueil de loisirs accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune de Prévessin. Le public de l'ALSH est un public régulier, les enfants sont majoritairement présents les soirs et/ou les matins et les mercredis et voir même les vacances scolaires.

*L'accueil de loisirs accueille également la tranche d'âges des 12 – 15 ans scolarisés au collège de Prévessin et/ou habitant la commune, sur les vacances scolaires. Un projet pédagogique sera rédigé spécifiquement pour cette tranche d'âge.*

## Capacité d'accueil :

- Accueil périscolaire :

École de la Bretonnière : environ 60 maternelles et environ 60 élémentaires.

Ecole ALICE : environ 60 maternelles et environ 60 élémentaires.

La capacité d'accueil est de 300 enfants sur le temps périscolaire.

Nous accueillons dans la limite des places disponibles tous les enfants souhaitant s'inscrire à l'accueil de loisirs quelle que soit leur origine, religion, langue, situation sociale et économique... Le métissage des familles présentes sur la structure est une richesse non négligeable pour nos actions quotidiennes.

L'équipe pédagogique s'engage à respecter le principe de neutralité philosophique, politique et religieuse.

Les tarifs sont appliqués en fonction du Quotient Familial (Q.F.). Ce mode de calcul prend en compte les revenus de la famille et le nombre de personnes qui la compose.

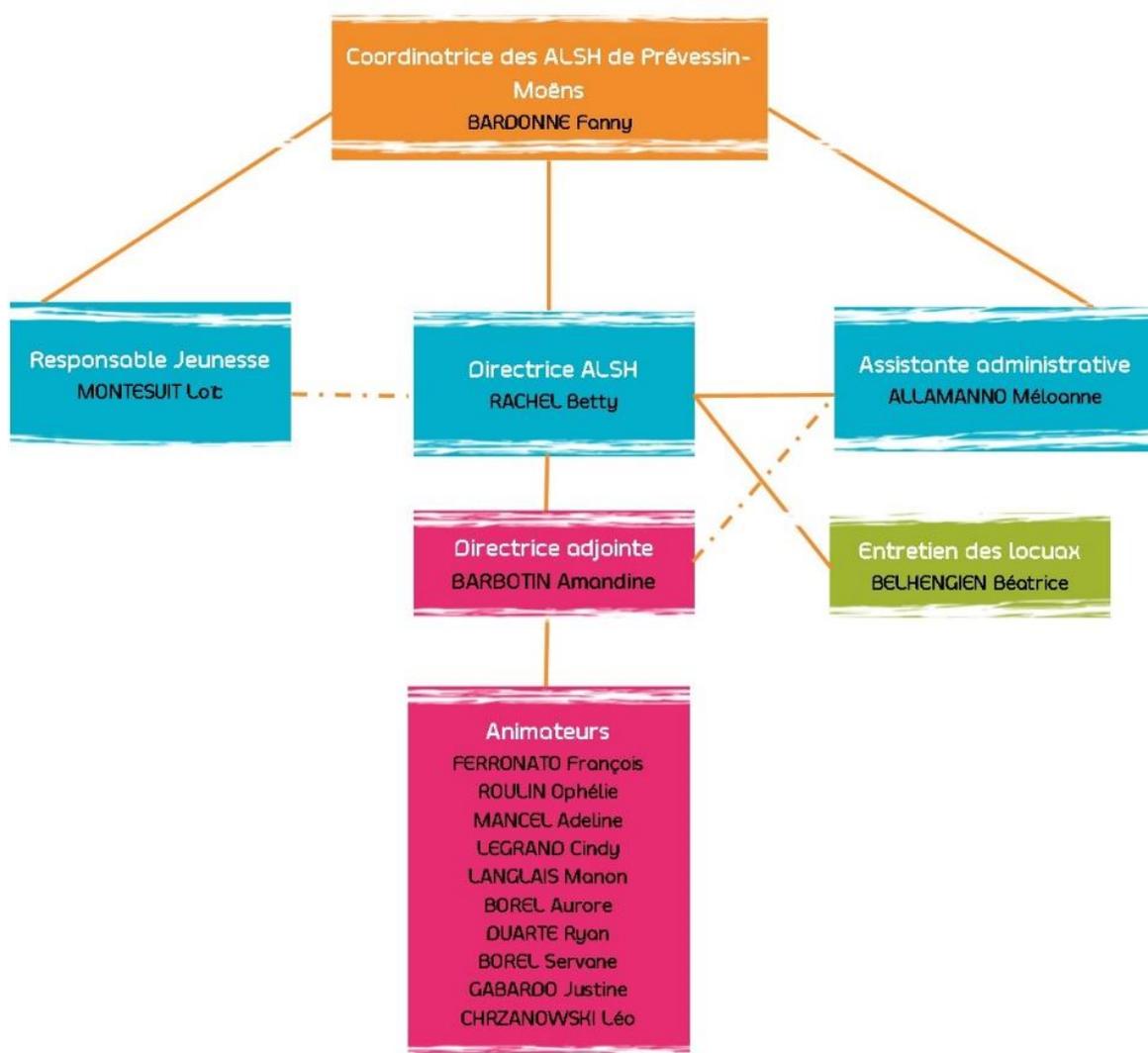
L'accueil de loisirs est labélisé « LOISIRS EQUITABLES » par la CAF de l'Ain. Ce label s'appuie sur plusieurs principes :

- Tarification adaptée au public du territoire,
- D'une communication et d'un accompagnement des publics,
- D'une mixité sociale visant l'inclusion de tous.

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a



## ***I. La directrice***

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

## ***II. La directrice adjointe***

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confié, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles sous délégation de la directrice.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning sous délégation de la directrice.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

### *III. Rôle de l'animateur*

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

### *IV. Formations et évaluation*

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DDCS ou d'autres partenaires. Cette année l'équipe se forme particulièrement dans :

- L'accompagnement à la parentalité (Afocal-Alfa3a)
- La question de la discrimination (Afocal-Alfa3a)

# LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

## *Accueillir, associer, accompagner*

### *I. L'accueil en permanence*

*Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a.*

*L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.*

**Différents temps périscolaires sont mis en place :**

- ***Les matins : de 7h30 à 8h30***

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 dans les locaux de l'école de la Bretonnière ou directement dans les locaux de l'alsh suivant l'école où est scolarisé l'enfant. Sur ces temps-là, des activités calmes sont proposées de manière à permettre à l'enfant d'être dans un environnement calme pour commencer la journée de manière reposée. A 8h20, les enfants sont accompagnés dans leur classe par les animateurs.

- ***Les soirées : de 15h45 à 18h45***

Les enfants sont pris en charge dans leur classe.

Les soirées sont découpées en deux temps :

Sur le premier temps de 15h45 à 16h40, le goûter est donné et un petit temps récréatif est proposé. Pour les élémentaires, un intervenant musique (association CMR) propose des ateliers autour de la musique (djembé, percussion, chants...).

De 16h40 à 18h45, les animateurs proposent des activités manuelles ou sportives en fonction de thèmes.

- ***Les mercredis : de 11h30 à 18h30***

Pour les enfants de l'école de la Bretonnière, les enfants sont pris en charge dans leur classe pour les maternelles et dans la cour de l'école à 11h30 pour les élémentaires et accompagnés en bus jusqu'au centre par les animateurs.

Pour l'école ALICE, les élémentaires sont pris en charge dans la cour par un animateur et directement dans les classes pour les maternelles.

Les groupes se rendent ensuite à la cantine qui se trouve au sein de l'école ALICE.

### L'accueil pendant les vacances :

- *Accueil des enfants et des parents, le matin* : accueil échelonné de 8h à 9h
- *Départ des enfants et accueil des parents, le soir* : accueil échelonné de 17h à 18h30

### Accueillir l'enfant dans sa famille :

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

### *Accueil de nouvelles familles*

C'est dans cet esprit que nous accueillons chaque nouvelle famille, qui est invitée par un membre de l'équipe à la visite des locaux. Les membres de l'équipe sont invités à répondre aux questions éventuelles posées par la famille.

### *Temps en familles*

**Temps festifs, soirées parents...** : Nous proposons des temps festifs aux familles en fin d'année ou en fin de projet d'activité. Ces soirées permettent aux familles de se rencontrer, de passer du temps avec l'équipe d'animation.

**Affiches et photos** : des affiches photos résumant les activités et temps des journées des enfants sont régulièrement réalisés par les animateurs. Ceci permet aux familles de suivre les projets d'activités, de découvrir les différents temps d'une journée ou d'une après-midi à travers ces photos.

### Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

### *Soigner*

La directrice, la directrice adjointe et les animateurs permanents ont certifié leur diplôme de PSC1. L'assistant sanitaire habituel de la structure est la directrice et la directrice adjointe.

### Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

### Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

### La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

### L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

*Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.*

## **II. Associer à, et pour la vie de la structure**

*Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a*

### Participer à la vie quotidienne de la structure :

#### *Participer à l'organisation :*

Chaque animateur veillera à faire participer les enfants au rangement des activités, à la mise en place du goûter et au service pour les plus grands.

### Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

### *Les familles*

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

L'assemblée annuelle et le comité de concertation permettent de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

### *La Mairie :*

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

### *Caisse D'Allocations Familiales :*

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

### *Lien avec l'école de la Bretonnière et avec l'école ALICE :*

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés.

### *L'association des parents d'élèves :*

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants.

*Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.*

### III. Accompagner l'épanouissement

*Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.*

#### Les temps des activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

**Les mercredis :** Le temps calme est très important car il intervient après le repas et correspond à un besoin physiologique (la digestion est un moment où l'organisme fonctionne au maximum). Il s'agit d'un moment libre où l'animateur propose des activités calmes (jeux de sociétés, relaxation...). Le calme se doit d'être respecté durant ce laps de temps.

Un temps de sieste est proposé pour les enfants de petite section et aux enfants de moyenne section qui en ressentent le besoin.

Au sein de la structure, un projet d'animation est proposé sur les mercredis pour les différentes tranches d'âges. A travers ces projets d'activité, l'enfant devient acteur.

**Les vacances :** Lors des vacances les familles peuvent inscrire leurs enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.

Un thème est choisi par les animateurs chaque semaine pour les vacances. Il doit contenir une alternance d'activités extérieures et intérieures.

Les activités sont mises en lien grâce à un fil rouge qui permet d'emmener les enfants vers un imaginaire et de les impliquer dans un projet.

Les activités doivent être variées, originales, pensées et comporter un aspect enrichissant pour l'enfant. Les activités systématiques sont à proscrire. Les animateurs l'établissent en tenant compte des choix et des besoins des enfants et en suivant le projet pédagogique. Les repas se prennent dans la cantine de l'école.

**Les sorties :** Des sorties sont organisées pendant les vacances scolaires en tenant compte du budget de la structure.

**Les stages :** Pendant les petites vacances et d'été nous proposons des stages aux familles.

Ces stages sont organisés en partenariat avec l'accueil de loisirs des Grands-Chênes, autre accueil de loisirs de Prévessin.

**Les séjours courts et séjours de vacances :** Pendant les petites vacances et d'été nous proposons un séjour aux familles.

Ces séjours sont organisés en partenariat avec les deux autres accueils de loisirs de Prévessin.

## L'organisation dans l'espace

### Les groupes :

En périscolaire, les groupes sont répartis de la manière suivante : moins de 6 ans et plus de 6 ans. Cette répartition permet de respecter au mieux le rythme de l'enfant et de proposer des activités adaptées à chaque groupe.

Pour les vacances, les groupes sont répartis de la manière suivante : 3/4 ans (ps et ms), 4/5 ans (gs -cp) et 5/6 ans (ce1-cm2).

### Les animateurs référents :

L'équipe d'animation est constituée de 7 animateurs, d'une directrice adjointe et d'une directrice. Ainsi dans l'organigramme on peut voir que l'équipe d'animateurs est découpée selon les tranches d'âges qu'elle encadre. Les animateurs suivent leur groupe à l'année en périscolaire et sur les vacances, ceci leur permet de mettre en place des projets et de les mener à bien.

Il y a 2 animateurs en CDI à temps plein, 1 animatrices en CDI temps partiel ce qui permet une stabilité sur l'équipe et 4 animateurs en CDUA.

### L'aménagement de l'espace :

Dans chaque salle d'activités, un coin lecture, jeux de construction, jeux de dînette et jouets (pour les plus petits)... sont pensés afin que lors des temps « libres » proposés, chaque enfant puisse accéder à ce matériel en fonction de ses envies et de ses besoins.

*Accompagner c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.*

## IV. Plan mercredi

La commune souhaite s'intégrer au plan mercredi. Les 3 axes principaux sont :

- Assurer la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires et adapter les activités aux besoins des enfants.
- Proposer des activités riches et variées avec du personnel formé, enrichir les mercredis de sorties éducatives en lien avec les équipements et ressources du territoire
- Veiller à l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à

l'accueil de loisirs, en particulier des enfants situation de handicap ou avec des comportements complexes.

Le plan mercredi exclue toute activité de consommation, des thématiques seront proposées par cycle et par tranches d'âges et concerneront les domaines suivants :

Intergénérationnel, environnement, culture, sport et citoyenneté.

*A travers ces projets l'enfant pourra mettre en compétence ces acquis en classe, trouver un support et un complément ludique qu'il n'aurait pas vu en classe.*

*De plus, la structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.*

Ce présent projet est applicable à partir du 01/09/2020.

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

RACHEL BETTY

Accueil de loisirs "Alice"  
Association Alfa3a  
120 Rue Atlas - 01280 Préveessin-Moëns  
Siret 775-544 026 01870

